regrette de dire que j'en sais beaucoup trop long. Au cours des trois dernières années, j'ai discuté cette question avec une foule de personnes qui m'ont dit ne pas savoir où trouver l'argent pour payer les taxes, ou pour payer le montant d'un jugement rendu contre eux, qui ignoraient ce que c'était que d'être poursuivis. Aujourd'hui, une grande proportion des gens du pays se demandent s'ils vont ou non se déclarer en faillite, cette proportion est plus forte qu'elle n'a jamais été. Par conséquent, il est évident que le peuple n'a pas besoin de taxes supplémentaires pour lui faire comprendre que c'est lui qui en porte le fardeau.

Cet impôt sur le sucre n'aurait pas dû être aussi élevé. Deux cents par livre sur une denrée de première nécessité qui se consomme en assez grandes quantités dans toutes les maisons constitue un énorme fardeau pour le peuple et beaucoup de gens trouvent le fardeau trop lourd pour leurs forces. Bien des cultivateurs du pays devront abandonner la culture, l'an prochain, parce qu'ils ne seront pas en mesure de payer les taxes qui leur sont impo-

sées.

M. BOWMAN: Non pas par le Gouvernement actuel.

L'hon. M. ELLIOTT: Comme l'honorable député de Melville (M. Motherwell), je pense que le Gouvernement devrait encore étudier sérieusement la question de savoir s'il est juste pour le peuple de lui imposer cette lourde taxe. Le ministre devrait songer sérieusement à la diminuer de moitié. Je ne pense pas que le ministre comprenne quel lourd fardeau elle impose. Je pensais qu'il l'avait compris jusqu'au moment où il a dit qu'il était nécessaire d'inculquer au peuple du pays le fait qu'il doit porter le fardeau des taxes. Je puis affirmer au ministre qu'au cours des deux dernières années le peuple a suffisamment appris et a été assez échaudé sans qu'on ait besoin de le lui démontrer davantage.

L'hon. M. RHODES: Un mot en réponse à mon honorable ami de Middlesex-Ouest (M. Elliott). Il vient d'une magnifique région habitée, en temps normal, par un peuple prospère. C'est une région des mieux cultivées du pays et j'accepte sans réserves ce qu'il prétend savoir du peuple de sa région. Quand j'ai déclaré que cette taxe ferait comprendre au peuple en général le fait que tous étaient des contribuables, je n'ai jamais voulu faire croire à mon honorable ami que cela était notre seule raison d'imposer de cette taxe. Pas du tout; je n'y ai fait allusion qu'en passant et comme un avantage accessoire qui pourrait devenir très profitable, non seulement au peuple lui-même, mais aussi aux gouverments du Canada, municipaux, provinciaux et fédéral. Si mon honorable ami peut parler au nom de ses commettants, il y a des mille et des dizaines de mille personnes au Canada qui ne comprennent pas encore très bien que l'argent du Gouvernement leur appartient en propre. Ma correspondance quotidienne en est une preuve et confirme les résultats de mon expérience de vingt-cinq ans dans la vie publique. Mais tout en ayant fait cette allégation, je ne voudrais pas que le comité y vît la raison de l'imposition de cette taxe.

Mon honorable ami voudrait une diminution de cette taxe. Si nous la diminuons, il faudra combler la différence par quelque autre impôt et en définitive ce sera encore le peuple qui paiera. Si la rentrée de tous les impôts se fait normalement, nous aurons tout juste assez d'argent pour les dépenses courantes. Nous ne pouvons pas faire moins et en même temps conserver l'intégrité de notre crédit national. Je comprends aussi bien que mon honorable ami la dureté des temps et les besoins des familles et des individus et, je le répète, il est regrettable de constater que c'est la période de notre histoire où les gens sont le moins en état de payer les impôts que le fardeau est le plus lourd. C'est une véritable tragédie, mais un gouvernement trop mou pour faire face à la situation et préserver le crédit national amènerait une situation qui coûterait en définitive beaucoup plus cher au peuple que cette taxe sur le sucre.

L'hon. M. ELLIOTT: Je ne veux pas retarder inutilement les travaux de la Chambre, mais je ferai remarquer à mon honorable ami qu'il devrait chercher le revenu dont il a besoin dans les goussets des gens dont il parle et qui ne comprennent pas encore que tous les impôts retombent sur le peuple. Il y a sans doute encore au pays un grand nombre de gens qui ne comprennent pas aussi bien cette vérité que la masse du peuple appelée à supporter ce nouveau fardeau. Dans ce cas,-et le ministre le sait mieux que les honorables membres de cette Chambre,—il pourrait réduire de moitié cette taxe sur le sucre et la remplacer par une taxe portant sur ceux qui n'ont pas encore senti tout le poids des impôts. Il y a une classe de gens qui peuvent encore mieux le supporter que ceux que cette taxe va atteindre et qui sont incapables de payer plus qu'ils ne le font depuis quelques années.

Le comité n'ira pas penser, je l'espère, que je ne me rends pas compte de la situation difficile du ministre des Finances; nous devons certainement nous efforcer d'équilibrer notre budget. Comme l'honorable député de Prince (M. MacLean), je dis que nous devrions éviter toutes les dépenses qui ne sont pas essen-

[L'hon. M. Elliott.]